agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

ASIE/PAKISTAN - Droits des minorités, un défi pour le nouveau gouvernement

Londres (Agence Fides) – Les droits des minorités religieuses représentent un défi en ce qui concerne l'action future du nouveau gouvernement, élu au Pakistan en mai dernier et pourraient se révéler un point crucial en ce qui concerne le développement de la démocratie et de l'Etat de droit dans le pays. C'est ce qu'affirme dans une note envoyée à l'Agence Fides, l'ONG Minority Rights (MR) basée à Londres, organisation qui publie chaque année un rapport sur la condition des minorités ethniques, religieuses et culturelles dans le monde. La note envoyée à Fides espère que, après « la première transition démocratique au pouvoir de l'histoire du pays », le nouveau gouvernement de Nawaz Sharif accorde une importance et une attention particulières « au traitement des minorités et à la liberté religieuse en général », afin de pouvoir gouverner un « changement réel du Pakistan ».
Une première question soulevée est celle de la représentation politique. « Les non musulmans – précise la note – peuvent actuellement obtenir des sièges dans le cadre des élections générales mais il s'agit seulement de 10 sièges réservés aux minorités au sein de l'Assemblée nationale, assignés plus sur la base d'une sélection que d'une élection ». Le résultat, affirme la note, « est bien loin d'être satisfaisant ». La présence de chrétiens ou d'hindous à l'Assemblée nationale « a été historiquement minime ». Toutefois, poursuit l'ONG, « la situation d'autres groupes minoritaires est encore plus mauvaise ». Non seulement les quelques quatre millions d'ahmadis sont exclus du scrutin, mais les électeurs musulmans signent une déclaration au dos de leur bulletin de vote rejetant le fondateur de la communauté musulmane des ahmadis en tant que faux prophète. Nawaz Sharif a déjà évoqué l'importance des droits des minorités au Pakistan, remarquant que « le terme minorité ne devrait pas être utilisé en ce qu'il donne une impression négative ». Toutefois, poursuit Minority Rights, le débat sur l'usage de la terminologie est purement formel alors que les questions substantielles concernant de tels groupes dans tout le pays demeurent.
Un autre sujet sensible est celui de la loi sur le blasphème qui, poursuit le texte envoyé à Fides, au cours de ces dernières années, « a enregistré une augmentation de la violence sectaire à l'encontre des minorités religieuses ». « Le plus controversé – explique la note – est l'article 295-C du Code pénal pakistanais, prévoyant la réclusion à perpétuité ou la peine de mort pour quiconque profane le nom du prophète Mahomet. La note rappelle les abus dans l'application de la norme, attendu que la majorité des cas de blasphème dérivent de fausses accusations lancées suite à des questions liées à la propriété ou à d'autres motifs de vengeance personnelle. MR rappelle que « lorsque Sharif était Premier Ministre, en 1991, il refusa de présenter un recours contre la décision du Tribunal fédéral de la charia qui avait établi la peine de mort comme sanction pour le blasphème ».
Un autre secteur de discrimination ces dernières années consiste dans la pratique préoccupante des mariages forcés et des conversions religieuses forcées de personnes appartenant aux minorités religieuses. MR, après une recherche attentive sur le terrain afin de comprendre les causes du phénomène, peut affirmer que de telles conversions ont lieu en majorité dans les provinces du Pendjab et du Sindh et peuvent être liées à la violence liée au sexe.
Un problème très important à soumettre au gouvernement – explique la note de MR – est celui de l'intolérance envers les minorités religieuses promue dans les manuels scolaires. Certains de ceux-ci enseignent aux enfants des écoles que les non-musulmans sont des ennemis de l'islam ou qu'ils sont des êtres inférieurs. « Peu de chose a été fait par le précédent gouvernement pour affronter cette question », qu'il appartient désormais au nouveau gouvernement de prendre à bras le corps. « L'intolérance institutionnalisée », enseignée dans les écoles – conclut l'analyse de MR – se reflète et se traduit par un climat difficile qui imprègne la société pakistanaise. (PA)
(Agence Fides 24/07/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it